



LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE À 20 ANS

Réflexions sur le passé,
le présent et l'avenir

Silvia Fernández de Gurmendi

Présidente de l'Assemblée des États parties



Actuellement Présidente de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI).

Ancienne juge et présidente de la CPI (2010-2018) et diplomate de carrière, elle s'appuie sur plus de trente ans d'expérience du droit international pénal, du droit humanitaire et des droits de l'homme.

Elle a participé à la création, à la mise en place et au développement de la CPI en diverses qualités pendant la plus grande partie de sa carrière, notamment en tant que présidente du groupe international de rédaction des textes de procédure pénale de la CPI (Statut de Rome et Règlement de procédure et de preuve) et en tant que chef de cabinet et directeur de la Division de la compétence, de la complémentarité et de la coopération au Bureau du Procureur de la CPI (2003-2007).

En tant que diplomate, elle a été conseillère juridique de la Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies et Directrice générale des droits de l'homme au Ministère argentin des affaires étrangères. Elle a représenté l'Argentine devant des organes chargés de la protection des droits de l'homme, au niveau international et régional, ainsi que dans le cadre d'affaires portées devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme et la Cour interaméricaine de justice. Elle a fait la promotion d'initiatives portant sur la justice transitionnelle, la prévention du génocide et le droit à la vérité. Jusqu'à décembre 2021, elle était représentante spéciale de l'Argentine auprès de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA).

Elle a donné des conférences dans le monde entier et a enseigné le droit international et le droit international pénal dans diverses universités. Elle est actuellement présidente de GAAMAC (Action mondiale contre les atrocités de masse), présidente de la société latino-américaine pour le droit international (LASIL-SLADI) et membre du comité consultatif de l'Académie des principes de Nuremberg.